

**Office des affaires acadiennes  
Énoncé de mandat  
2010-2011**

## Table des matières

	Section	Page
1.	Message du ministre et de la directrice générale	3
2.	Mandat	4
3.	Vision	4
4.	Mission	4
5.	Mesures du rendement	5
6.	Contexte financier et budget	11

## 1. Message du ministre et de la directrice générale

Nous sommes très heureux de présenter l'énoncé de mandat de l'Office des affaires acadiennes pour l'exercice financier 2010-2011.

L'Office des affaires acadiennes poursuivra son mandat d'organisme central de soutien pour les institutions publiques désignées qui ont des obligations en vertu de la *Loi sur les services en français*. La signature de l'Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français 2009-2013 en décembre 2009 aidera l'Office des affaires acadiennes à s'acquitter de ce rôle pendant l'exercice 2010-2011 et les exercices ultérieurs.

L'Office des affaires acadiennes vise à sensibiliser davantage le gouvernement aux besoins de la communauté acadienne et francophone et à confirmer que ces besoins sont considérés dans l'élaboration et la prestation de programmes, de politiques et de services. L'Office des affaires acadiennes encouragera aussi la communauté acadienne et francophone à demander pour des services en français et à les utiliser, et aussi à participer aux consultations du gouvernement.

L'Office des affaires acadiennes prévoit continuer plusieurs de ses activités à long terme en 2010-2011, notamment : appuyer le Comité de coordination des services en français dans son objectif visant à conseiller les institutions publiques désignées; contribuer aux initiatives stratégiques de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne; et promouvoir l'utilisation et les avantages du programme d'identification visuelle *Bonjour!* à l'échelle du gouvernement. Le programme *Bonjour!* encourage les employés du gouvernement à indiquer activement, par un accueil bilingue et des repères visuels, aux membres du public que les services sont offerts en français et en anglais.

Les nouvelles activités pour l'exercice 2010-2011 incluent un examen des services en français pour évaluer l'efficacité du *Règlement sur les services en français*. L'examen des services en français, qui sera effectué d'ici l'été 2010, permettra de déterminer si des améliorations considérables et mesurables ont eu lieu depuis l'adoption du *Règlement* en 2006.

En 2010-2011, l'atelier intitulé *Coup d'œil sur l'Acadie : Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et les services en français* sera offert régulièrement en français et en anglais. Il s'agit d'un nouvel atelier d'une journée qui vise à sensibiliser davantage les employés du gouvernement à la communauté acadienne et francophone et à la *Loi sur les services en français*.

Le maintien de relations solides est essentiel pour l'Office des affaires acadiennes. Nous comptons travailler avec le Comité de coordination des services en français, les institutions publiques désignées, le gouvernement fédéral par l'entremise de Patrimoine canadien, et la communauté acadienne et francophone pour atteindre les résultats souhaités qui sont présentés dans le présent énoncé de mandat.

Original signé

---

Graham Steele  
Ministre des Affaires acadiennes

Original signé

---

Vaughne Madden  
Directrice générale des Affaires acadiennes

## **2. Mandat**

Les objectifs et les buts de l'Office des affaires acadiennes, tels qu'énoncés dans la *Loi sur les services en français*, sont :

- a) de veiller à ce que le gouvernement demeure conscient des besoins de la collectivité acadienne et francophone;
- b) de fournir aux ministères, offices et organismes gouvernementaux, tout comme aux sociétés d'État, des conseils et des mesures de soutien favorisant l'élaboration, l'adoption ou la prestation de programmes, de politiques et de services adaptés aux besoins de la collectivité acadienne et francophone;
- c) de servir d'organisme central de soutien auprès des autres ministères en matière de services en français au sein du gouvernement;
- d) de nouer aux paliers provincial, national et international des partenariats avec les organismes acadiens et francophones;
- e) de veiller à ce que les besoins de la collectivité acadienne et francophone soient pris en compte dans l'élaboration des programmes, des politiques et des services;
- f) de reconnaître l'apport de la collectivité acadienne et francophone.

## **3. Vision**

L'Office des affaires acadiennes prévoit une communauté acadienne et francophone dynamique qui profite d'un appui considérable de la province de la Nouvelle-Écosse, permettant ainsi à ses membres de grandir et de se développer en tant que peuple.

## **4. Mission**

La mission de l'Office des affaires acadiennes est d'offrir des conseils et de l'appui aux ministères, aux organismes et aux sociétés d'État pour leur permettre de créer et d'adapter des politiques, des programmes et des services reflétant les besoins de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

## 5. Mesures du rendement

Les mesures du rendement de l'Office des affaires acadiennes correspondent à son mandat.

a) de veiller à ce que le gouvernement demeure conscient des besoins de la collectivité acadienne et francophone; e) de veiller à ce que les besoins de la collectivité acadienne et francophone soient pris en compte dans l'élaboration des programmes, des politiques et des services;					
Résultat	Mesure	Année de référence	Résultat ciblé pour 2010-2011 Cible ultime	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
La communauté acadienne et francophone a des possibilités d'informer le gouvernement au sujet de ses besoins en matière de politiques ou de services gouvernementaux lors de consultations publiques où des services en français sont offerts, soit par des réunions ou par un dialogue continu.	Nombre d'institutions publiques désignées qui consultent la communauté acadienne et francophone, tel que signalé dans le rapport annuel sur les services en français.	2008-2009	Cible annuelle : 2010-2011 – 30 Cible ultime : 47	2008-2009 – 26 2009-2010 – Les données seront recueillies au printemps 2010.	Faire des présentations aux institutions publiques désignées au sujet de leurs obligations relatives aux consultations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> .  Offrir du financement et d'autre type de soutien aux institutions publiques désignées afin de les aider à offrir des services en français lors des consultations.  Encourager la communauté acadienne et francophone à participer aux possibilités de participation citoyenne qui leur sont présentées.  Encourager le dialogue entre les institutions publiques désignées et les intervenants de la communauté acadienne et francophone.
Les services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ont été évalués et l'efficacité du <i>Règlement sur les services en français</i> dans l'atteinte des objectifs a été évaluée.	Exécution de l'examen	2009-2010	Cible annuelle et cible ultime : 2010-2011 Évaluation terminée d'ici le 31 juillet 2010	2009-2010 – Plan d'action et cadre d'évaluation élaborés, examen entamé.	Mettre en œuvre le plan d'action pour l'examen des services en français en collaboration avec le Comité de coordination des services en français.  Consulter le gouvernement et les intervenants de la communauté.  Faire rapport sur les résultats.

b) de fournir aux ministères, offices et organismes gouvernementaux, tout comme aux sociétés d'État, des conseils et des mesures de soutien favorisant l'élaboration, l'adoption ou la prestation de programmes, de politiques et de services adaptés aux besoins de la collectivité acadienne et francophone;

<b>Résultat</b>	<b>Mesure</b>	<b>Année de référence</b>	<b>Résultat ciblé pour 2010-2011</b> <b>Cible ultime</b>	<b>Tendances</b>	<b>Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé</b>
Le comité de coordination des services en français fournit des conseils au gouvernement dans la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> .	Nombre de ministères et offices désignés représentés au sein du Comité de coordination des services en français	2006-2007	Cible annuelle : 2010-2011 – 26 Cible ultime : 26	2006-2007 – 20 2007-2008 – 22 2008-2009 – 24 2009-2010 – 24	Reconnaître la contribution des coordonnateurs des services en français et la valeur de leur travail.  Appuyer les sous-comités qui doivent fournir des résultats prévus.  Maintenir une liste publiée et à jour des coordonnateurs des services en français.
Le gouvernement est conscient de ses obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et la communauté acadienne et francophone est informée des progrès réalisés par le gouvernement et de ses plans concernant les services en français.	Nombre d'institutions publiques désignées qui élaborent et publient un plan de services en français	2007-2008	Cible annuelle : 2010-2011 – 40 Cible ultime : 47	2007-2008 – 34 2008-2009 – 34 2009-2010 – 39	Promouvoir les obligations du gouvernement en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> à l'échelle du gouvernement et offrir des conseils pour l'élaboration des plans.  Publier un rapport annuel sur les initiatives et programmes entrepris par le gouvernement concernant l'accès aux services en français.
Les institutions publiques désignées développent, adaptent et offrent des services en français à l'aide du financement des ententes intergouvernementales gérées par l'Office des affaires acadiennes.	Nombre d'institutions publiques désignées qui ont obtenu de l'aide financière	2005-2006	Cible annuelle : 2010-2011 – 17 Cible ultime : Le financement disponible est utilisé et les objectifs du plan stratégique sont atteints.	2005-2006 – 10 2006-2007 – 17 2007-2008 – 17 2008-2009 – 17 2009-2010 – 13	Communiquer et fournir aux institutions publiques désignées des conseils au sujet des possibilités de financement.  Offrir du financement aux institutions publiques désignées pour les projets relatifs aux services en français.

b) de fournir aux ministères, offices et organismes gouvernementaux, tout comme aux sociétés d'État, des conseils et des mesures de soutien favorisant l'élaboration, l'adoption ou la prestation de programmes, de politiques et de services adaptés aux besoins de la collectivité acadienne et francophone;

Résultat	Mesure	Année de référence	Résultat ciblé pour 2010-2011  Cible ultime	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
La communauté acadienne et francophone a accès à de plus en plus de services et programmes offerts en français et qui répondent à ses besoins.	Nombre d'institutions publiques désignées qui contribuent au rapport d'étape sur les services en français	Rapport de 2007	Cible annuelle : Rapport de 2010 – 40  Cible ultime : 47	Rapport de 2007 – 18  Rapport de 2008 – 39  Rapport de 2009 – 38	Donner des présentations aux institutions publiques désignées au sujet des exigences de la <i>Loi sur les services en français</i> .  Participer aux initiatives interministérielles menées par d'autres ministères et offrir une rétroaction qui aide le gouvernement à comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone.  Publier un rapport annuel sur les progrès effectués par le gouvernement dans la prestation des services en français.  Appuyer les efforts de la communauté visant à informer le gouvernement au sujet de ses besoins.
Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français et sont plus sensibles aux enjeux culturels, sociaux et économiques liés à la communauté acadienne et francophone.	Nombre de fonctionnaires qui participent à l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> et nombre de séances offertes.	2009-2010	Cible annuelle : 2010-2011 – 100 participants à 8 séances  Cible ultime : 2011-2012 – 130 participants (3 <sup>e</sup> année du programme)	2009-2010 – 48 participants à 4 séances	Offrir l'atelier <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> aux fonctionnaires afin de les sensibiliser davantage à la <i>Loi sur les services en français</i> et aux besoins de la communauté acadienne et francophone.  Promouvoir l'atelier en collaboration avec la Commission de la fonction publique et le Comité de coordination des services en français.  Offrir l'atelier à l'extérieur de la région d'Halifax.

c) de servir d'organisme central de soutien auprès des autres ministères en matière de services en français au sein du gouvernement;					
Résultat	Mesure	Année de référence	Résultat ciblé pour 2010-2011 Cible ultime	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
La capacité du gouvernement d'offrir des services en français augmente.	Pourcentage de répondants qui évaluent leur capacité linguistique en français au niveau intermédiaire ou avancé pour le parler et l'écoute, la lecture et l'écriture.	Sondage des employés de 2009	Cible pour le sondage bisannuel de 2011 : Parler et écoute – 15 % Lecture – 17 % Écriture – 13 %	Sondage bisannuel de 2009 : Parler et écoute – 13 % Lecture – 16 % Écriture – 12 %	Offrir des possibilités de formation linguistique en français aux fonctionnaires afin d'améliorer leur capacité en français. Évaluer les réponses aux questions sur la capacité linguistique en français du sondage intitulé « How's Work Going? » effectué auprès des employés en 2009. Finaliser et appuyer la mise en œuvre des lignes directrices sur les ressources humaines pour le recrutement d'employés bilingues, l'évaluation de la capacité linguistique en français et la formation linguistique en français. Évaluer les pratiques de formation linguistique en français.
Des institutions publiques désignées reçoivent des traductions de documents et d'autre matériel, y compris la correspondance.	Nombre d'institutions publiques désignées qui utilisent les services de traduction	2005-2006	Cible annuelle : 2010-2011 – 40  Cible ultime : 47	2005-2006 – 26 2006-2007 – 30 2007-2008 – 29 2008-2009 – 42 2009-2010 – 41	Promouvoir les services de traduction qui sont offerts.  Offrir des traductions précises et en temps opportun.  Informer les institutions publiques désignées de leurs obligations en matière de traduction des renseignements publics.  Recruter un traducteur supplémentaire.

c) de servir d'organisme central de soutien auprès des autres ministères en matière de services en français au sein du gouvernement;					
Résultat	Mesure	Année de référence	Résultat ciblé pour 2010-2011 Cible ultime	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
Les institutions publiques désignées communiquent une offre active de services en français à l'aide des articles <i>Bonjour!</i> (p. ex. les insignes et les affiches) disponibles auprès de l'Office des affaires acadiennes.	Nombre cumulatif d'institutions publiques désignées qui ont reçu les articles <i>Bonjour!</i>	2007-2008	Cible annuelle : 2010-2011 – 38 Cible ultime : 47	2007-2008 – 27 2008-2009 – 33 2009-2010 – 37	Promouvoir l'utilisation et les avantages du programme <i>Bonjour!</i> à l'échelle du gouvernement.  Promouvoir le programme <i>Bonjour!</i> dans la communauté acadienne et francophone comme moyen d'indiquer la disponibilité de services en français.  Distribuer les articles <i>Bonjour!</i> aux institutions publiques désignées.
Les institutions publiques désignées et les fonctionnaires sont honorés pour leur contribution exceptionnelle à la prestation de services en français.	Nombre de mises en candidatures reçues aux Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français.  Des prix ont été présentés.	2008-2009	Cible annuelle : 2010-2011 – Augmentation du nombre de candidature de 70 % (15) Cible ultime : Des prix sont décernés chaque année	2008-2009 – Lancement du programme 2009-2010 – 21 candidatures soumises et 3 prix décernés	Évaluer les activités du programme en 2009-2010 pour améliorer le programme.  Continuer de promouvoir le programme à l'interne et à l'externe.  Évaluer les candidatures soumises et présenter les prix lors d'une cérémonie appropriée.

d) de nouer aux paliers provincial, national et international des partenariats avec les organismes acadiens et francophones;  
 f) de reconnaître l'apport de la collectivité acadienne et francophone.

Résultat	Mesure	Année de référence	Résultat ciblé pour 2010-2011  Cible ultime	Tendances	Mesures stratégiques pour atteindre le résultat ciblé
La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse a un profil plus élevé sur la scène provinciale, nationale et internationale.	Couverture médiatique des activités ou initiatives appuyées par l'Office des affaires acadiennes	2009-2010	Cible annuelle : 2010-2011 – appuyer 6 initiatives à différents niveaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 au niveau provincial</li> <li>• 2 au niveau national</li> <li>• 2 au niveau international</li> </ul>	2009-2010 – La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse a été mise en vedette de différentes façons : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français</li> <li>• Publication des résultats de l'étude intitulée « Utilisation des services gouvernementaux de langue française »</li> <li>• Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada</li> <li>• Congrès mondial acadien 2009</li> <li>• Réunion de l'Assemblée parlementaire de la francophonie à Halifax</li> <li>• Présentations culturelles aux Jeux olympiques de 2010</li> </ul>	Appuyer les initiatives stratégiques de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.  Appuyer les initiatives de développement de la communauté acadienne et francophone.  Utiliser différentes occasions de promouvoir la communauté acadienne et francophone sur la scène locale, nationale et internationale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des services en français</li> <li>• Rapport d'étape annuel sur les services en français</li> <li>• Jeux du Canada de 2011</li> <li>• Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne</li> <li>• Expo Acadie 2010</li> <li>• Désignation de Grand-Pré comme site du patrimoine de l'UNESCO</li> </ul>

## 6. Contexte financier et budget

<b>Office des affaires acadiennes</b>			
	<b>Estimations pour 2009-2010</b>	<b>Prévisions pour 2009-2010</b>	<b>Estimations pour 2010-2011</b>
Secteur de service et programme	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
<b>Dépenses totales de programme</b>	2 094	2 121	2 094
<b>Recouvrements ordinaires</b>	(1 400)	(1 427)	(1 400)
<b>Personnel financé (ETP) – Total brut</b>	11,0	9,8	11,0
<b>Personnel financé par la province (ETP) – Total net</b>	6,2	5,1	6,2